

Cause commune est le journal de la Fédération des communistes libertaires du nord-est (NEFAC). 1000 exemplaires de ce numéro spécial seront distribués gratuitement par des militantEs libertaires, membres ou non de l'organisation. Cause commune se veut un tremplin pour les idées anarchistes, en appui aux mouvements de résistance contre les patrons, les proprios et leurs alliés au gouvernement. Si le journal vous plaît et que vous voulez aider à le diffuser dans votre milieu, contactez le collectif de la NEFAC le plus près de chez-vous.

Contacts :

Montréal : mtl@nefac.net

Québec : nefacquebec@yahoo.ca

Sherbrooke : sherbrooke@nefac.net

Saguenay/Lac St-Jean:

lenoiretlerouge@hotmail.com

Trois-Rivières : la_reponse@hotmail.com

La NEFAC est une organisation bilingue de révolutionnaires venant de différents mouvements de résistance et s'identifiant à la tradition communiste dans l'anarchisme. Les activités de la fédération sont organisées autour du développement théorique, de la propagande anarchiste et de l'intervention dans la lutte de classes, que ce soit de façon autonome ou par une implication directe dans les mouvements sociaux.

Comme communistes libertaires, nous luttons pour une société sans classe et non-hiérarchique. Nous envisageons une fédération internationale de communautés et de lieux de travail radicalement démocratiques et auto-gérés. Pour atteindre cette société, notre classe abolira le salariat et socialisera toutes les industries, les moyens de production et de distribution. Nous rejetons la division du travail qui condamne un individu à une vie d'activités restreintes pour les seules fins de l'économie marchande. L'abolition des marchés et de la valeur d'échange permettra la satisfaction des besoins humains en adhérant au principe communiste: «de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins».

sur le web....

www.nefac.net/

www.nefacmtl.blogspot.net/

www.voixdefaits.blogspot.com/

L'Union Locale de Montréal assure la permanence tous les dimanches à la Librairie anarchiste l'Insoumise.

2033 St-Laurent de 13 hrs à 17 hrs.

Venez nous visiter!

SUR LES LIGNES...

CHRONIQUE SYNDICALE

LE LUNDI DE LA RÉPRESSION

Lundi fut le premier jour de la semaine d'action à l'UQÀM contre le plan de redressement imposé aux étudiantEs. 5 des 7 associations facultaires de l'UQÀM étaient déjà en grève, soit près de 20000 étudiantEs. La journée a commencé par une manifestation pacifique, rassemblant près de 400 personnes afin d'inaugurer l'UPAM (l'Université Populaire à Montréal). Cependant, les choses ont mal tourné lorsque Claude Corbo, un candidat au poste de recteur de l'UQÀM, a refusé de respecter la ligne de piquetage. Après une brève altercation à l'intérieur, l'anti-émeute est intervenue brutalement en matraquant tout ce qu'il y avait à portée de mains. Le bilan est de 3 arrestations et de quelques blesséEs. Plus tard en soirée, des étudiantEs en grève ont décidé d'accroître les moyens de pressions en occupant le pavillon Hubert Aquin. Les grévistes se sont solidement barricadés à l'intérieur de leurs locaux vers 22h. En parallèle, une manifestation spontanée en appui aux camarades occupantEs s'est déroulée dans les rues adjacentes à l'UQÀM. Bref, vous voyez le topo, un bataillon de véhicules de flics dispersés dans le centre-ville, et quelques dizaines de manifestants gonflés à bloc, qui prennent la rue vers les 23h. Nous avons nous-même dénombré plus de 40 véhicules de flics en 2 endroits, sans compter ceux qui patrouillaient. Démonstration de force, défilé militaire et paniers à salade, ils n'attendaient que le signal pour casser de l'étudiant. C'est vous dire la crainte que les étudiants universitaires inspirent à l'État. Évidemment, la direction uqamiennne, fidèle à sa tradition, a répondu en donnant le feu vert à la répression policière et encore une fois, les policiers ont pénétré les murs de l'UQAM pour mettre fin à l'occupation pacifique des lieux. On ne rapporte cependant aucune arrestation. Comme le dit le slogan: "Plus qu'ils coupent, plus qu'ils mettent de flics". Par ailleurs, plusieurs autres actions devraient avoir lieu cette semaine afin d'intensifier les moyens de pression. Au moment de mettre sous presse, les chiffres escomptés pour la manifestation nationale du 15 novembre étaient de plus de 40 000 étudiantEs en grève, soit 29 associations étudiantes.



LA LOI MATRAQUE OU LA MATRAQUE.

Les administrations des CÉGEPs de Drummondville, Saint-Laurent et Terrebonne, dont les associations étudiantes ont voté des mandats de grève, menacent maintenant d'appliquer la loi 43 aux étudiantEs. L'article 28, dont les administrateurs veulent se servir, stipule que nul ne peut perturber le fonctionnement normal des services publics sous peine de poursuite et d'amende. S'appuyant sur cette loi matraque, les administrations invoquent les possibilités d'injonctions et d'intervention policière si les associations étudiantes utilisent leur mandat de grève. Les différentes associations étudiantes ainsi que l'ASSÉ, refusent de plier sous cette loi antisyndicale, et vont tout de même déclencher leur grève. Cette loi est une atteinte fondamentale à notre liberté. Notre droit à la grève est inaliénable, c'est à nous maintenant de le défendre.